

## L'Europe à Carnot

Pascal Lamy, ancien élève de Carnot (53 à 66 prépa HEC), est revenu au lycée le 8 janvier.. Il s'est adressé aux élèves des classes préparatoires, évoquant sa carrière, de Carnot à Bruxelles où il dirige le cabinet de Jacques Delors. Il a parlé du mécanisme de la Communauté Européenne et des espérances de l'Europe.

Son auditoire, très attentif, prenait beaucoup de notes. De très bonnes questions lui ont été posées, confirmant l'intérêt de cette réunion, qui s'est déroulée dans une ambiance qu'il a su rendre très sympathique.

## Le chant des sirènes...

Notre camarade Robert Castille a eu, au cours de notre déjeuner mensuel du jeudi 7 janvier, une idée à laquelle nous avons applaudi.

A Paris, le premier mercredi de chaque mois, à midi et à midi cinq, on entend le hurlement des sirènes.

Elles peuvent aussi nous rappeler, a suggéré Castille, que le lendemain a lieu notre déjeuner du premier jeudi du mois, à la brasserie AU DOME DE VILLIERS 4, avenue de Villiers, à midi trente.

Alors, écoutez les sirènes et téléphonez au Président (Guy Badina - ou le répondeur - 43 20 60 99)

Prochains déjeuners : 4 février, 4 mars, 1er avril, 6 mai. Notez.

---

ASSOCIATION AMICALE DES  
**ANCIENS ELEVES DU LYCÉE CARNOT**

FONDÉE EN 1898 . RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE  
145, BOULEVARD MALESHERBES, 75017 PARIS



# DANS LE HALL

JANVIER 1993 N°9  
BULLETIN QUADRIMESTRIEL DE  
L'ASSOCIATION AMICALE DES

**ANCIENS ELEVES DU LYCÉE CARNOT**

## A propos de l'UPALYCA

Vous avez probablement reçu au début de ce mois une circulaire de l'UPALYCA vous demandant de lui faire savoir si vous possédez des documents, de toute nature, concernant le Lycée Carnot.

Dans notre bulletin n°7 de novembre dernier nous vous demandions exactement la même chose. Plusieurs de nos camarades ont d'ailleurs déjà répondu à notre appel.

Il va de soi que c'est avec leur association que les Anciens Elèves doivent préparer le centenaire du lycée, qui sera célébré dans deux ans. Nous y travaillons et nous vous tiendrons au courant de nos projets.

C'est sans nous consulter que l'UPALYCA vous a sollicités, relevant même vos adresses dans notre annuaire. Curieuse façon "d'agir de concert" avec nous !

Tout se fera, comme il se doit, sous la conduite du Proviseur du Lycée Carnot, M. Bernard Majou, avec qui nous entretenons, je suis heureux de le souligner, les meilleures relations.

*Badina*

## LA PREPARATION DU CENTENAIRE

Acte de naissance du lycée : le décret du 28 décembre 1894. Ses premiers pas : la rentrée, au mois d'octobre 1895. Il est donc probable que le Centenaire sera célébré vers le milieu du premier semestre de 1995. C'est, bien entendu, le Proviseur du Lycée Carnot qui en arrêtera la date.

Il convient qu'un tel anniversaire soit une fête et constitue un événement. Une fête pour le Lycée et les Anciens Elèves qu'il a formés. Un événement pour "l'extérieur", qui ne connaît de Carnot que sa renommée.

Comment le Centenaire se déroulera-t-il ? Sa préparation est dès à présent à l'ordre du jour et peut-être pourrions-nous vous en dire davantage dans le prochain bulletin.

Le Lycée répartira probablement les tâches entre les groupements qui émanent de lui, Amicale des Professeurs et des Personnels, Associations Sportives, Foyer Socio-Educatif avec ses différents clubs, et nous, Association Amicale des Anciens Elèves.

### Ce que nous attendons

Nous aurons à témoigner de ce que nous devons à Carnot et de ce qu'était notre vie au Lycée.

C'est pourquoi nous vous avons demandé, au mois de novembre dernier, de nous faire savoir ce que, le moment venu, vous pourrez nous confier : photographies de classe, palmarès de distributions des prix, souvenirs, anecdotes.

Ne nous envoyez rien encore. Indiquez-nous seulement la nature des documents que vous possédez, avec l'année, la classe, les noms des élèves et des professeurs qui y figurent.

### Ce que vous pouvez

Même si vous n'avez rien conservé ou, ce qui malheureusement arrive, si vous avez tout perdu, dites-nous quel est le souvenir dominant, global ou ponctuel, que vous avez gardé de Carnot,

qu'il s'agisse de vos études ou de l'ambiance dans laquelle vous viviez au Lycée.

Nous voudrions pouvoir, avec votre aide, faire comprendre pourquoi Carnot nous a marqués.

Cet appel s'adresse à tous nos camarades. Il se peut que vous en connaissiez qui ne soient pas membres de l'association. Dites leur qu'ils peuvent contribuer, eux aussi, avec vous, avec nous, au succès du Centenaire. D'avance, merci.

### GRACE A VOTRE COTISATION L'ASSOCIATION RESTERA FIDELE

A LA VOCATION  
QUI EST LA SIENNE  
DEPUIS 1898

Cotisation 125 frs  
étudiants 50 frs  
élèves 30 frs

en un  
chèque  
à l'ordre  
de l'association



JEAN EFFEL (1908-1987)  
ancien élève de Carnot

L'année sociale part du 1er janvier, date à laquelle les cotisations sont exigibles.

Les cotisations des nouveaux membres, qui ont adhéré depuis le 1er octobre 1992, sont valables pour l'année 1993.

Le 37ème annuaire de l'association, qui doit paraître cette année, fera un gros trou dans notre budget.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour qu'il nous adresse sans attendre sa cotisation. Merci.